

BTS MEC

MANAGEMENT ÉCONOMIQUE
DE LA CONSTRUCTION



**DES FORMATIONS
EXEMPLAIRES POUR
UN FUTUR DURABLE !**

RNCP 41826

CERTIFICATEUR : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

DATE D'ENREGISTREMENT : 01/09/2026

MAJ_02.10.2026



DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS



Le (ou la) titulaire du BTS MEC accède à un emploi de :

- Économiste de la construction
- Technicien en études de prix
- Conducteur de travaux
- Chargé d'affaires
- BIM coordonnateur
- Manager de projet
- BIM manager
- Coordonnateur de travaux
- Responsable QSE
- Responsable de programme
- Expert amiable de la construction
- Diagnostiqueur

Après une période de consolidation de son expérience professionnelle, le (ou la) titulaire du BTS MEC a la possibilité d'accéder à des responsabilités plus importantes d'encadrement ou d'expertise métier. Il/elle peut, à moyen terme, poursuivre son évolution, créer ou reprendre une entreprise.



PARCOURS POST DIPLÔME

Les titulaires du BTS MEC peuvent poursuivre successivement **au sein du CFA et avec le CNAM** en :

- Licence Pro Domaine « STS » Mention « Génie Civil » Parcours « Economie de la Construction Option Management de projet BIM » du CNAM ;
- Master Mention « Génie Civil » Parcours « Transitions Numériques et Environnementales dans le Bâtiment (TNEB) » du CNAM.

Autres possibilités :

Il/elle a accès à : licence professionnelle, Bachelor, classe préparatoire ATS, école d'ingénieur ou d'architecture.

Ce niveau d'études permet d'envisager des équivalences avec d'autres diplômes européens, favorisant ainsi la mobilité européenne (système LMD).



LE PLUS DE LA FORMATION



La plateforme responsive PROJET VOLTAIRE vous permet de cerner et de surmonter les difficultés rencontrées lors de la rédaction d'écrits professionnels. Elle vous permet de vous remettre à niveau et de vous entraîner. Le but est de vous réconcilier avec l'orthographe, la grammaire et la conjugaison.



OBJECTIFS DE LA FORMATION

A la sortie de sa formation, le (ou la) titulaire du BTS MEC sera capable de :

- ➔ Intervenir sur les choix constructifs et les caractéristiques des matériaux et des équipements pour garantir la conformité du projet aux réglementations,
- ➔ Satisfaire le besoin exprimé par le client et respecter le budget du projet de construction,
- ➔ Etre un acteur central de la conception à la réalisation des bâtiments, alors que les projets de construction ont des objectifs de performance toujours plus ambitieux dans un contexte très réglementé.
- ➔ Quantifier et estimer le coût des ouvrages et le coût global
- ➔ Formaliser une offre de prix et élaborer le mémoire technique
- ➔ Comparer et analyser les offres de prix des entreprises
- ➔ Etablir le bilan carbone du Bâtiment
- ➔ Faire l'analyse financière de l'opération de construction

L'expertise transversale et la capacité de synthèse du technicien supérieur MEC sont donc recherchées. Il/elle intervient sur tous les corps de métiers lors des phases de : études, suivi d'exécution des travaux, exploitation du bâtiment pour des projets de construction neuve, éco rénovation, réhabilitation, restauration du patrimoine et déconstruction.

Il/elle maîtrise l'utilisation des outils numériques collaboratifs de modélisation (maquette BIM), de conception technique, de quantification et d'estimation des ouvrages et de suivi de l'exécution.

AU PROGRAMME

ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS

- Bloc 1 - U4 - Coefficient 4 - **Analyse du projet et de son contexte**
- Bloc 2 - U61 - Coefficient 4 - **Etude quantitative**
- Bloc 3 - U51 - Coefficient 5 - **Etudes descriptive et économique**
- Bloc 4 - U52 - Coefficient 2 - **Analyse et suivi financier**
- Bloc 5 - U62 - Coefficient 3 - **Suivi technique communication et collaboration**

ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- U1 - Coefficient 4 - **Culture générale et expression**
- U2 - Coefficient 3 - **Anglais**
- U31 - Coefficient 2 - **Mathématiques**
- U32 - Coefficient 2 - **Sciences physiques**

Le titulaire du BTS MEC acquiert 120 ECTS à l'obtention de son diplôme.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Durant la formation : Devoirs sur table, devoirs maison, exposés, travaux pratiques, travaux en laboratoire, QCM, oraux d'entraînements, examens blancs ;

Déroulement de l'examen : Contrôle en cours de formation (CCF), épreuves ponctuelles écrites, orales ou pratiques sur convocation du SIEC (Service Interacadémique des Examens et Concours). Les UV sont indépendantes et complémentaires. Le candidat a 5 ans pour obtenir les UV non validées afin d'obtenir le diplôme

MÉTHODES MOBILISÉES

Les modalités pédagogiques pour mener à bien la prestation dispensée consistent en une pédagogie différenciée (sous-groupes, co-enseignements, travaux pratiques, travaux dirigés, etc.).



CONDITIONS D'ADMISSION

Niveau d'entrée : être titulaire d'un diplôme de niveau 4 : Bac général toutes spécialités ou Bac technologique STI ou Bac Professionnel Technicien d'études du Bâtiment (option A Etudes et Economie ou option B Assistant en Architecture) ou autre Bac professionnel du champ du bâtiment ou BP du champ du bâtiment ou reconversion universitaire ou de l'enseignement supérieur. *Autre diplôme : nous consulter.*

Prérequis : Outre les diplômes et titres prérequis nécessaires, capacité à travailler en équipe, rigueur, méthode, adaptabilité, appétence pour les matières scientifiques et outils informatiques (logiciels métiers).

Age : Être âgé-e de moins de 29 ans à la signature du contrat d'apprentissage. Au-delà, dérogations possibles dans certains cas (nous consulter). A partir de 29 ans (à vous préciser) : contrat de professionnalisation.

Modalités d'admission : Pour tous les candidats y compris ceux de Parcoursup :

- ① Pré-inscription en ligne via notre site internet ;
- ② Dépôt de dossier de candidature sur notre plateforme et choix de la date du rendez-vous en visio-conférence ;
- ③ Une présentation en visio-conférence de la formation ;
- ④ Un entretien individuel de positionnement en visio (parcours, personnalité, motivation).

Délais d'accès : L'accès à la formation reste ouvert jusqu'à l'atteinte de la capacité totale sauf pour les classes à examen (Terminale BTS MEC) avant le 1er octobre.



DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Rythme : Alternance de périodes de 2 semaines au CFA et 2 semaines en entreprise ;

Durée de la formation : 1350 h minimum au CFA sur deux ans

Contrat d'une durée de 1 an possible, en particulier dans le cadre de la flexibilité des parcours pour un apprenant issu du BTS MEC en initial (temps plein) ; pour tout aménagement de durée : nous contacter ;

Début : Fin Août année n (selon groupe) ;

Fin de formation : Fin Août année n+2 ;

Type de contrat : Contrat d'apprentissage (CA) ou de professionnalisation (CP).

Nous consulter pour les modalités et tarifs du CP. Hors dispositifs spéciaux (RSA, ASS et AAH), le contrat de professionnalisation est réservé aux demandeurs d'emploi pour les 26 ans et plus.



TARIF DE LA FORMATION

- **Formation sans coût pour l'apprenant-e** ;
- **En apprentissage**, reste à charge pour les entreprises privées : 2 500 €/an à la rentrée 2026 pour l'année complète
- **Aide exceptionnelle de l'Etat pour les entreprises** : Au 08.03.2026, les entreprises de moins de 250 salariés pourront bénéficier d'une aide de 4 500€ maximum. Pour les entreprises de 250 salariés et plus, le montant est de 1 500€ maximum. L'aide de 6 000€ est maintenue pour les entreprises accueillant un apprenti RQTH.

INSCRIVEZ-VOUS ! S'ÉLEVER, S'AFFIRMER



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap, hors restriction liée à l'invalidité et/ou à une contre-indication médicale.

Pour plus d'informations, merci de contacter notre Référente Handicap : direction@cfasaintlambert.fr

Pour plus d'informations, merci de nous contacter :

 7/9 rue Saint-Lambert - 75015 PARIS

 +33 (0)9 72 19 81 01

 direction@cfasaintlambert.fr

 <http://www.cfasaintlambert.fr>

 CFA Bâtiment Saint-Lambert

 CFA du Bâtiment Saint-Lambert

 [cfadubatimentslf](https://www.instagram.com/cfadubatimentslf)

Retrouvez la rubrique
"Pré-inscription"
sur notre site web

